

UNIVERSITE DE MONCTON
 SENAT ACADEMIQUE
 REUNION DU 24 AOUT 1982
 13H SALON DU CHANCELIER EDIFICE TAILLON
 CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

PRESENTS

GILBERT FINN, PRESIDENT
 JACQUES ALLARD
 MICHEL BASTARACHE
 MICHELINE BEAUDRY-DARISME
 ADRIEN BERUBE
 LEONCE BOUDREAU
 LORRAINE BOURQUE
 NORMAND CARRIER
 LEANDRE DESJARDINS
 GEORGES FRANCOIS
 JEANNE D'ARC GAUDET
 FREDERIC GROGNIER
 CLARENCE JEFFREY
 LEONARD LEBLANC
 GARY LONG
 LOUIS MALENFANT
 THERESE FINN-MCGRAW

PRESENTS

BERNARD NADEAU
 BRIAN NEWBOLD
 RONALD PETTIGREW
 MARIELLE PREFONTAINE
 SIMONE RAINVILLE
 JEAN-GUY RIOUX
 PIERRE ROUSSEL
 NORMAN ROY
 GILMEN SMYTH
 JEAN-GUY VIENNEAU
 YVES VOLPE
 VELMA WADE
 FRANCIS NEIL
 GILLES LONG, SECRETAIRE

EXCUSES: ALBERT LEVESQUE; ARMAND CARON, OBSERVATEUR

ABSENTS: PATRICE ELOI MALLET, FRANCOIS MONFETTE, GEORGE WYBOUW

TABLE DES MATIERES

	PAGE
1, OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT.....	3
2, CORRESPONDANCE.....	3
3, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
4, ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-820822.....	4
5, AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL.....	5
6, RECEPTION DES PROCES-VERBAUX BDS-820511 ET BDS-820811.....	5
7. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX	
7,1 BDS-820811	5
MANUEL DE COURS	5
PLAN QUINQUENNAL, PRIORITES	5
INCIDENCES ACADEMIQUES	5
8, REVISION DES STATUTS ET REGLEMENTS	6
9, PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT DE L'EDUCATION PERMANENTE	4

TABLE DES MATIERES (SUITE)

	PAGE
10. RAPPORTS DES COMITES DU SENAT	
10.1 COMITE D'ATTESTATION D'ETUDES	8
10.2 COMITE D'APPEL.	8
10.3 COMITE SUPERIEUR DES ADMISSIONS	8
10.4 COMITE DE L'EDUCATION PERMANENTE	8
11. ETUDIANTS: INSCRIPTIONS 82-83	9
12. AJOURNEMENT	9
13. RAPPORTS DES DOYENS, DIRECTEURS, DSP	
13.1 ECOLE DE NUTRITION ET D'ETUDES FAMILIALES	9
13.2 FACULTE DES SCIENCES ET DE GENIE	10
13.3 FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION	11
13.4 ECOLE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE LOISIRS	14
13.5 FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES ET DE LA RECHERCHE	17
13.6 FACULTE DES ARTS	18
13.7 CUSLM	20
13.8 FACULTE D'ADMINISTRATION	21
13.9 ECOLE DE DROIT	22
13.10 BIBLIOTHEQUE CHAMPLAIN	24
13.11 FACULTE DES SCIENCES SOCIALES	24
13.12 ECOLE DES SCIENCES INFIRMIERES	25
13,13 CUS	26
14. MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE	28
15. PLANIFICATION ACADEMIQUE	30
16. PROCHAINE REUNION	31
17. CLOTURE	31
ANNEXE A	32
ANNEXE B	35
ANNEXE C	39
ANNEXE D	40

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 13h5. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes, tout particulièrement aux nouveaux membres Thérèse Finn-McGraw (CUS) et Yves Volpé (CUSLM). M. Finn souligne également que les mandats de Jeanne d'Arc Gaudet, d'Adrien Bérubé et de Gilmen Smyth ont été reconduits.

2. CORRESPONDANCE

2.1 Lettre d'Armand Caron (1982 08 18) motivant son absence;

2.2 Lettre d'Albert Lévesque (1982 08 09)' motivant son absence;

2.3 Lettre de Francis Weil (1982 07 19) relative au transfert des étudiants en sciences, de l'Université Sainte-Anne à l'Université de Moncton.

M. le Président informe les membres que, depuis la réception de la lettre de M. Weil, une rencontre a eu lieu avec les autorités de l'Université Sainte-Anne. La question soulevée par M. Weil a été abordée. Les deux Vice-recteurs à l'enseignement s'aboucheront d'ici le 30 septembre prochain afin de préciser les cours que devront suivre les étudiants de l'Université Sainte-Anne qui comptent transférer à l'Université de Moncton. M. Weil se dit un peu surpris que cette question soit réglée au niveau des vice-recteurs. A ce jour, elle l'a été au niveau des doyens. En réponse, M. le Président avance que le fait de déléguer la question aux vice-recteurs des deux Universités n'exclut pas du tout les doyens concernés. AU contraire, M. Finn est d'avis que les vice-recteurs devront s'en remettre aux doyens à un moment ou l'autre.

Dans sa lettre, M. Weil demandait que le texte proposé soit éventuellement incorporé dans l'Annuaire de l'Université. Selon le Secrétaire général, tout ce qui concerne l'Annuaire relève du Comité des programmes.

RESOLUTION 01-SAC-820824

Il est proposé par Gary Long appuyé par Frédéric Grogner

"Que le texte devant régler le transfert des étudiants en sciences de l'Université Sainte-Anne soit référé au Comité des programmes; que le Doyen des Sciences poursuive le travail déjà entrepris dans cette question de transfert des étudiants en sciences de l'Université Sainte-Anne."

Vote

Abstentions 3

ADOPTE.

2.4 Lettre de Francis Weil (1982 07 21) transmettant deux recommandations du Conseil de la Faculté des sciences et de génie.

1re recommandation: "Il y a consensus que le doyen soit mandaté pour qu'une discussion ait lieu au Comité des programmes afin de sonder la possibilité d'introduire des programmes de majeur sans mineur à l'Université."

RESOLUTION 02-SAC-820824

Après discussion, il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé
par Lorraine Bourque

"Que la recommandation précitée soit référée au Comité des programmes."

Vote unanime ADOPTE.

2e recommandation: "Par consensus également, le Conseil de la Faculté souhaite instamment que les modifications mineures aux descriptions de cours pour l'Annuaire qui n'impliquent pas de changements de cours puissent être approuvées au niveau de la Faculté."

Les avis étant partagés, l'on convient de demander au CPR de discuter de cette recommandation pour revenir ensuite au Sénat académique avec une proposition précise. La discussion débouche ensuite sur le rôle du Comité des programmes. Un consensus se dessine: certaines attributions du Sénat devrait être déléguées au Comité des programmes.

RESOLUTION 03-SAC-820824

Il est proposé par Francis Weil appuyé par Léonard LeBlanc

"En conséquence, que le mandat du CPR soit référé pour révision au Comité de révision des Statuts et règlements; lequel fera rapport lors de la réunion du Sénat de février 1983."

Vote Contre 1 ADOPTE.

2.5 Lettre de Michel Bastarache (1982 08 24) relative au nombre de crédits du cours DR 3330.

Dans sa lettre, M. Bastarache explique comment on en est arrivé à confondre le nombre de crédits dudit cours.

RESOLUTION 04-SAC-820824

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Michel Bastarache

"DR 3330 est un cours de trois(3) crédits et non pas de deux(2) crédits."

Vote unanime ADOPTE.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RESOLUTION 05-SAC-820824

Il est proposé par Michel Bastarache appuyé par Marielle Préfontaine

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis."

Vote unanime ADOPTE.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-820222

RESOLUTION 06-SAC-820824

Il est proposé par Brian Newbold appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que le procès-verbal SAC-820222 soit adopté tel que présenté."

Vote unanime ADOPTE.

5. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Les questions pendantes reviendront dans les procès-verbaux du Bureau de direction du Sénat.

6. RECEPTION DES PROCES-VERBAUX BDS-820511 ET BDS-820811

RESOLUTION 07-SAC-820824

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Brian Newbold

"Que les procès-verbaux BDS-820511 et BDS-820811 soient reçus."

Vote unanime ADOPTE.

7. AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX

7.1 BDS-820811

(3.1) Manuel de cours (Annexe A)

En l'absence du Bibliothécaire en chef, le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le rapport.

RESOLUTION 08-SAC-820824

Il est proposé par Louis Malenfant appuyé par Lorraine Bourque

"Que le rapport intitulé "Liste des manuels et notes de cours de l'Université de Moncton pour l'année universitaire 1981-1982: présentation et analyse des résultats" soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

(3.2) Plan quinquennal: priorités (document 19)

D'aucuns souhaitent qu'à l'avenir la communauté universitaire puisse réagir au produit fini, quitte à ce que le Comité conjoint de la planification fasse une dernière révision avant que le document ne soit présenté au Sénat.

Possibilité: le document pourrait être présenté à l'Assemblée consultative des doyens.; les doyens pourraient ensuite aller chercher le point de vue de leur faculté respective.

Si l'on veut respecter les contraintes de temps, il faudra commencer le travail beaucoup plus tôt au premier semestre compte tenu de cette nouvelle étape.

(5) Incidences académiques

A la réunion du BDS, la discussion a porté sur la possibilité de perte de pouvoir du Sénat; que doit-on faire si certains articles des conventions collectives empiétaient sur les pouvoirs du Sénat?

Suggestions:

- mettre sur pied un mécanisme qui permettrait de réfléchir sur les conventions collectives avant la signature des prochaines;
- que le Sénat académique mandate le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

- afin de mettre sur pied un comité spécial qui se réunirait avant les négociations des conventions collectives;
- ou encore, que la composition et le mandat du Comité de contrôle des exigences académiques soient modifiés afin que ledit Comité puisse faire ce genre de travail.

Ce travail s'il se matérialise devrait se faire en tenant compte des objectifs de l'Université et du contrôle de la qualité de l'enseignement. Cet exercice n'irait pas contre les conventions collectives, mais chercherait plutôt à améliorer leur fonctionnement.

RESOLUTION 09-SAC-820824

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par Léandre Desjardins

"Que le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de concert avec l'Assemblée consultative des doyens étudie la question, fasse rapport au prochain Sénat, et recommande quelle suite donner, s'il y a lieu."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

8. REVISION DES STATUTS ET REGLEMENTS (document 16)

Le Secrétaire général résume les modifications qui seront soumises à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs. Les membres apportent quelques changements qui seront incorporés au texte final.

RESOLUTION 10-SAC-820824

Il est proposé par Francis Weil appuyé par Jacques Allard

"Article 2.18, page 12: Pour son travail de vérification, il reçoit du Registrariat une copie du dossier des étudiants des 2e et 3e cycles inscrits dans les autres facultés/ écoles de l'Université."

Vote Contre 1 Abstentions 5 ADOPTE.

RESOLUTION 11-SAC-820824

Il est proposé par Velma Wade appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que l'article 52 (Le doyen) soit soumis pour réexamen au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et aux doyens; la rédaction finale sera remise au Comité de révision des Statuts et règlements."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 12-SAC-820824

Il est proposé par Michel Bastarache appuyé par Lorraine Bourque

"Que le document 16 soit reçu."

vote Abstention 1 ADOPTE.

9. PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT DE L'EDUCATION PERMANENTE (document 14) (voir Annexe D)

Modifications:

- a) Annexes B et C, article 5 devient:

5. L'organisation et la coordination de l'aide à l'étudiant dans le choix de son programme et de ses cours.
 6. La coordination des services de l'Education permanente avec ceux du Registrariat afin d'assurer que tout étudiant à temps partiel est dûment inscrit.
- b) Annexe F: B. Autres programmes: Baccalauréat en sciences infirmières: ajouter "(pour infirmières autorisées)"
- c) Page 5, paragraphe 3 se lira ainsi:
3. Les demandes d'admission à un programme d'études à temps partiel sont soumises au doyen concerné et sont examinées selon les procédures en vigueur dans la faculté, sauf pour les programmes de BA libre et de BA général au CUSLM; dans ces deux derniers cas, le DSP assume les responsabilités du doyen en ce qui concerne l'admission des étudiants. Le doyen détermine les équivalences et il fixe avec précision le programme auquel l'étudiant doit se soumettre. L'Education permanente fait alors parvenir un certificat d'admission. Le premier responsable de la coordination des procédures susdites est le DGEP.

En ce qui a trait à l'autofinancement, l'on sait qu'il se fait par cours présentement. L'on suggérerait plutôt une formule d'autofinancement par programme: date de départ et durée du programme, nombre minimum pour commencer un programme. D'aucuns suggèrent que le CPR devrait se pencher sur les critères de l'autofinancement pour les programmes à venir.

RESOLUTION 13-SAC-820824

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Ronald Pettigrew

"Que le Sénat académique adopte le protocole de fonctionnement de l'Education permanente tel que modifié."

AMENDEMENT

RESOLUTION 14-SAC-820824

Il est proposé par Georges François appuyé par Léandre Desjardins

"Que le paragraphe 3 de la page 5 reste tel que dans le texte original."

En faveur 11	Contre 12	Abstentions 5	REJETE.
--------------	-----------	---------------	---------

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE (RESOLUTION 13):

En faveur 21	Contre 0	Abstentions 7	ADOPTE.
--------------	----------	---------------	---------

10. RAPPORTS DES COMITES DU SENAT

Il est proposé par Normand Carrier appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que les rapports 01, 02, 03 et 20 soient reçus."

Vote	unanime	ADOPTE.
------	---------	---------

10.1 Comité d'attestation d'études (document 01)

Attestations 81-82

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>
ADMINISTRATION	175	192	197
ARTS	155	108	105
EDUCATION	407	241	176
SCIENCES & GENIE	105	76	89
SCIENCES SOCIALES	75	71	70
DROIT	--	16	21
NUTRITION & ETUDES FAM.	18	20	17
SCIENCES INFIRMIERES	40	56	37
NON UNIVERSITAIRES	<u>45</u>	<u>59</u>	<u>37</u>
TOTAL	1020	839	749

	<u>CUSLM</u>	<u>CUM</u>	<u>CUS</u>
1980	130	761	129
1981	120	657	62
1982	77	609	63

10.2 Comité d'appel (document 02)

Le président du Comité, Gilles Long, explique que le Comité du CUM ne s'est réuni qu'une seule fois au cours de la dernière année universitaire. Les Comités d'Edmundston et de Shippagan n'ont tenu aucune réunion.

10.3 Comité supérieur des admissions (document 03)

Selon le Secrétaire général, le Comité du CUM a tenu trois réunions au cours de la dernière année.

M. le Président souligne que le rapport du Comité couvre la période allant du 1er juillet 1981 au 30 juin 1982. Ce qui signifie que les cas de non-réadmission survenus à la suite de l'occupation de l'édifice Taillon seront présentés dans le prochain rapport. M. Finn remercie les membres du Comité supérieur des admissions pour leur travail. Particulièrement le Comité qui a siégé au cours du mois de juillet 1982. Il s'agissait là d'une tâche difficile, à son dire. Ledit Comité a soumis un rapport au Recteur; ce dernier compte incessamment rencontrer les membres.

Quant aux CSA d'Edmundston et de Shippagan, ils n'ont tenu aucune réunion au cours de la dernière année.

10.4 Comité de l'Education permanente (document 20)

Le Comité a tenu quatre réunions au cours de la dernière réunion.

Les principaux sujets abordés:

- création de nouveaux programmes;
- révision des programmes existants;
- publicité en rapport avec les programmes offerts;
- planification à long terme;
- le protocole de fonctionnement de l'Education permanente.

11. **ETUDIANTS: INSCRIPTIONS 82-83**

Le Secrétaire général explique.

CUM: augmentation de l'ordre de 150. En septembre 1981, 2 685 se sont inscrits.

CUSLM: une légère diminution est à prévoir. En septembre 1981, 444 se sont inscrits dont 331 à l'universitaire.

CUS: il y aura diminution selon le Recteur adjoint. La raison en est que 33 étudiants du BGP transfèrent au CUM en 1982. Egalement, le problème de logement au CUS ne favorise pas le recrutement.

En 1982-83, le nombre d'étudiants augmentera dans une proportion de 5 à 6 pour cent dans l'ensemble du réseau.

12. **AJOURNEMENT**

RESOLUTION 16-SAC-820824

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Léonard LeBlanc

"Que la séance soit ajournée; il est 16h50."

Vote unanime ADOPTE.

Reprise le 25 août à 9h.

13. **RAPPORTS DES DOYENS, DIRECTEURS, DSP**

RESOLUTION 17-SAC-820824

Il est proposé par Adrien Bérubé appuyé par Jacques Allard

"Que les rapports des doyens, directeurs et dsp soient reçus."

Vote unanime ADOPTE.

13.1 Ecole de nutrition et d'études familiales (document 5)

(Présentation: Marielle Préfontaine)

Extraits:

1. Changement de nom

Même si l'on a de la difficulté à oublier l'ancienne appellation, l'Ecole porte un nouveau nom depuis décembre 1981.

2. Effectifs étudiants

Afin d'accroître les effectifs étudiants dans les cours de spécialisation, l'Ecole a créé deux programmes de Certificat destinés aux adultes inscrits à l'Education permanente. Ces programmes sont également des programmes de mineur pour la population étudiante régulière.

3. Activités de recherche

En 1981-82, deux(2) assistantes ont travaillé à temps plein sur des projets de recherche; trois(3) autres assistantes ont travaillé à temps partiel au cours de l'année et douze(12)

étudiants sont employés à temps plein au cours de l'été.

4. Activités concernant le développement international

Deux projets sont présentement en marche. Les deux avec le concours de l'ACDI. Un premier projet de très grande envergure est en voie de réalisation avec diverses entités du Nicaragua; l'autre de moindre envergure mais tout de même essentiel dans notre milieu: un programme de sensibilisation du grand public au développement international.

5. Autres activités

Participation remarquable des professeurs au niveau des associations professionnelles et des comités de recherche au niveau national.

Deux études sont présentement en cours: l'une concerne le programme de formation en enseignement et l'autre le programme de formation en diététique.

13.2 Faculté des sciences et de génie (document 06)

(Présentation: Francis Weil)

Extraits:

1. Généralités

Deux personnes sont nouvelles dans les postes de direction:

Alan Fraser, directeur du Département de chimie (1er juillet 1981)

Sadek Eid, directeur du Département de génie (1er mai 1982)

2. Etudiants

Augmentation de 12% entre 80-81 et 81-82. De 399 qu'il était le 1er décembre 1980, le total se situait à 447 le 1er décembre 1981.

3. Corps professoral

1981-82:	50
1982-83:	54

En 1981-82, 29 professeurs, soit 57%, détenaient le Ph.D.; 16 (31%) étaient détenteurs d'une maîtrise ès sciences.

4. Enseignement

Cours de 1er cycle:

1er semestre 81-82: 105 cours

2e semestre 81-82; 131 cours

22 cours de maîtrise et supervision d'une thèse de 33 crédits pour chacun des étudiants du 2e cycle.

Le programme de B.I.A. a accueilli ses premiers inscrits.

Le Département de génie a continué à s'orienter vers l'enseignement des méthodes CAD-CAM (Computer-aided design).

Le Service de consultation industrielle a continué son programme de placement des étudiants de génie industriel. Demande a été faite pour l'introduction du régime coopératif en Génie et en Chimie.

5. Recherche

La recherche appliquée et l'a recherche fondamentale continuent à être bien vivantes à la Faculté. A preuve, nous donnons le tableau suivant:

	Arbitrées	Rapports de recherche	Non arbitrées
Publications en 1981	44	16	45
	<u>Extérieur</u>	<u>CRUM</u>	<u>Total</u>
Subventions en 1981 ou contrats de recherche	376 911\$	61 325\$	438 236\$

Cette somme de 438 236\$ (dont 14% seulement proviennent du CRUM) démontre l'estime éprouvée par les organismes extérieurs envers les chercheurs de la Faculté. Elle se divise de la façon suivante: 100 655\$ en Biologie, 139 314\$ en Chimie, 82 135\$ en Génie et 114 132\$ en Physique-mathématiques.

(Le rapport donne ensuite la liste des faits saillants à la Faculté des sciences et de génie en 1981-82, ainsi que la liste des conférenciers 1981-82.)

Questions/commentaires:

Certains contestent la façon dont la Faculté des sciences et de génie présente ses statistiques "étudiants/cours". M. Weil est d'avis que le tableau de la page 2 présente réellement le portrait des inscriptions par professeur. L'on suggère qu'une formule uniforme de présentation des statistiques par les facultés et écoles soit créée.

Selon le Doyen, une étude a été faite sur le taux d'échecs élevé à la Faculté. Depuis un an et demi, à la fin de chaque semestre, les professeurs soumettent la liste des notes; chaque liste est passée au peigne fin. Lorsque la moyenne de la classe semble anormale, l'on pose des questions aux professeurs pour savoir s'il y a des problèmes particuliers.

Toujours selon M. Weil, des étudiants qui fréquentent l'Université semblent de moins en moins bien préparés pour des études qui demandent le raisonnement. C'est la cause d'un bon nombre d'échecs.

13.3 Faculté des sciences de l'éducation (document 07)

(Présentation: Louis Malenfant)

Extraits:

1. Inscriptions

1979-80	1980-81	1981-82
496	500	536

2. Placement des finissants

1980-81

Enseignement	64.1%
Domaines connexes	6.6%
Organisme-loisirs	9.4%
Autres domaines	7.6%
Aux études	7.6%
Sans emploi	4.7%
Pas de réponse	0.0%

En dépit des restrictions budgétaires au niveau gouvernemental ainsi qu'une légère diminution du nombre d'écoliers au Nouveau-Brunswick, au-delà de 95% des finissants réussissent à se trouver de l'emploi ou à retourner aux études. Les programmes d'immersion totale et les demandes d'enseignants francophones dans les milieux anglais du Canada favorisent nettement les finissants de la Faculté.

3. Recherche

Subventions reçues à la Faculté des sciences de l'éducation

Année	Sources externes	Source interne	Total
1979	\$ 72,407	\$ 2,500	\$ 74,707
1980	171,572	11,262	182,834
1981	405,318	11,540	416.858

4. Politique linguistique

La politique de français (FR 1886, note B) mise en vigueur en septembre 1979 semble porter fruit. Bien que relativement exigeante, les étudiants et les professeurs de la Faculté l'acceptent et en septembre 1982, de nouvelles exigences linguistiques entreront en vigueur à la Faculté.

5. Restructuration de la Faculté

La Faculté compte maintenant quatre départements et une école intégrée, l'Ecole d'éducation physique et de loisirs.

6. La Faculté, l'Education permanente, le CUS et le CUSLM

Quoique nous prévoyons respecter nos engagements avec le ministère de l'Education, il est probable que nous offrirons des cours de maîtrise en éducation au CUSLM et au CUS pendant les sessions d'été à partir de 1983.

A cause du manque de personnel, il sera difficile d'offrir la maîtrise en éducation (mention administration scolaire) à l'Education permanente.

7. Réalisations dans le domaine des sports

Plusieurs étudiants ou équipes de l'Université de Moncton se sont distingués et ont fait honneur à l'Université en 1981-82:

Patty Blanchard (cross-country), Mike Taylor (cross-country), Jean-Guy Cossette (tennis),

Réjean Soucy (tennis), Claude Gagnon (athlétisme), Debbie Bryant (gymnastique rythmique moderne), Equipe de gymnastique rythmique moderne de l'U de M, les Aîlés Bleus.

Réalisations individuelles des professeurs de la Faculté

Amédée Cormier: nommé au Temple de la Renommée Sportive du N.-B.

Mariana Roman: nommée entraîneur national en gymnastique rythmique moderne Jean

Perron: nommé entraîneur de l'année au N.-B.

Doctorats: Simone Rainville
Jean-Guy Vienneau
Eugène Gaudet

8. Projets spéciaux

Maîtrise en éducation à l'Université Ste-Anne:

Cette maîtrise s'offre à temps partiel à un seul groupe d'étudiants. La Faculté prévoit qu'éventuellement les étudiants francophones de la Nouvelle-Ecosse viendront suivre des cours d'été au CUM.

La technologie éducative et le projet Télidon:

Acquisition de trois micro-ordinateurs ainsi que de l'équipement pour le traitement de textes. De plus, l'Université a obtenu une subvention importante du ministère des Communications pour la réalisation de projets qui s'insèrent dans le système Télidon, un système de vidéotex interactif de communication moderne.

Le Club d'arts industriels:

Mis sur pied par les étudiants du Département d'éducation professionnelle, ledit Club permettra de réaliser plusieurs projets spécifiques et de faire une meilleure utilisation des ateliers de la Faculté.

9. Résumé et perspectives

En résumé, les inscriptions à la Faculté se maintiennent, les finissants réussissent à se placer et la recherche a pris beaucoup d'ampleur. Les deux conseils étudiants de la Faculté sont très actifs et travaillent étroitement avec les professeurs et l'administration de la Faculté.

Cette année, en plus du travail régulier prévu dans le plan quinquennal, le Conseil de la Faculté se penchera sur la question d'évaluation des cours et sur les préparatifs pour souligner le dixième anniversaire de la Faculté en 1983.

13.4 Ecole d'éducation physique et de loisirs (document 08)

(Présentation: Jean-Guy Vienneau)

Extraits:

1. Secteur académique

Baccalauréat en éducation physique (B.E.P.)
et Baccalauréat en loisirs (B.L.)

Inscription 1981-82 par année

Année	Inscription septembre		Janvier		Avril	
	B.E.P.	B.L.	B.E.P.	B.L.	B.E.P.	B.L.
1	26	28	27	28	27	27
2	31	20	32	20	32	20
3	26	7	28	7	28	7
4	44	17	43 (1 gratuit)	14 (3 gratuits)	43	14
TOTAL	127	72	130	69	130	68

B.E.P. - Répartition par province

	<u>N.-B.</u>	<u>Québec</u>	<u>Ontario</u>	<u>I.-P.-E.</u>	<u>N.-E.</u>	<u>Manitoba</u>	<u>Autres pays</u>
1	12	12		1		1	1
2	13	19					
3	12	15		1			
4	19	22		1	1		
TOTAL	56	68		3	1	1	1

B.L. - Répartition par province

	<u>N.-B.</u>	<u>Québec</u>	<u>N.-E.</u>	<u>Ontario</u>	<u>I.-P.-E.</u>	<u>Manitoba</u>	<u>Autres pays</u>
1	16	11					
2	12	6		1	1		
3	5	2					
4	6	6		1			
TOTAL	39	25		2	1		

Un des projets entrepris dans le secteur académique, sous la direction de Mircea Roman, fut d'initier une refonte complète des programmes. Les résultats seront présentés au Comité des programmes. Entre autres, on proposera un programme de maîtrise en éducation physique (enseignement).

2. Sport interuniversitaire

Membres de l'ASIA et de l'USIC, les équipes représentatives de l'Université défendent les couleurs bleu et or dans sept(7) disciplines. De plus, neuf(9) équipes représentent l'Université de Moncton dans un réseau de compétition civil et communautaire. Le tableau suivant donne la répartition du nombre des athlètes rattachés à chaque équipe.

<u>SPORT</u>	<u>MASCULIN</u>	<u>FEMININ</u>	<u>TOTAL</u>
Field hockey	-	15	15
Soccer	15	-	15
Cross country	6	4	10
Tennis	4	2	6
Volley-ball	12	12	24
Hockey	25	-	25
Athlétisme	8	6	14
Basket-ball	12	12	24
Handball	14	14	28
Gymnastique moderne		8	8
Gymnastique artistique	4	-	4
Ballon sur glace	14	14	28
Badminton (club)	4	4	8
TOTAL	108	91	199

3. Service des activités récréatives

Le rapport de M. Vienneau dresse ensuite le bilan des sports universitaires 1981-82 et formule des recommandations en prévision de la prochaine année.

La participation étudiante dans les secteurs compétitifs et récréatifs est à la hausse; toutefois, la participation dans le secteur éducatif est nettement à la baisse.

(voir tableau à la page suivante)

Description de la participation étudiante
aux activités récréatives

<u>Secteurs</u>	<u>Résultantes</u>	<u>Pourcentage</u>
- Compétitif	1399 participants	↑12%
- Récréatif	CEPS 7971 réservations	↑ 2%
	Aréna-libre 145 heures	↑22%
	-structuré 260 heures	↑ 5%
- Educatif	Natation (inclus les cours spécialisés)	
	120 participants	↓25%
	Cours d'activité physique	
	29 participants	↓65%

Cette section du rapport se termine par une série de six recommandations visant à maintenir la qualité des services.

4. Réalisations individuelles

Pour le compte de la CONFEJES au plan international:

- Donald Arsenault, Ile Maurice (formation des cadres administratifs)
- Mircea Roman, Haïti (handball)
- Daniel O'Carroll, Rwanda (animation sportive)
- Jean-Guy Vienneau, Ile Maurice et Gabon (formation des cadres administratifs)
- Jean Perron, Rwanda (cadres administratifs)

Etudes doctorales durant la dernière année académique:

- Eugène Gaudet, Jean-Guy Vienneau, Daniel Macdonald, Pierre Ouellette, Hermel Couturier, Mircea Roman, Donald Arsenault.

Le rapport présente ensuite une liste des projets subventionnés, des articles et présentations des professeurs et membres de l'Ecole pour l'année 1981-82.

5. Regard sur l'avenir

Liste sommaire des points:

- excellence dans l'enseignement
- direction dans la recherche et publications
- entraînement des équipes sportives
- interventions dans le milieu acadien
- liens avec les autres écoles ou facultés du Canada
- liens avec le milieu scolaire et communautaire
- amélioration de notre communication
- notre structure actuelle est-elle adéquate?
- classification des sports et priorités dans nos programmes
- recyclage du personnel académique et professionnel

- efforts collectifs ou individuels dans la poursuite de nos objectifs
- mécanismes de décision et amélioration de notre efficacité
- participation étudiante aux affaires de l'Ecole

13.5 Faculté des études supérieures et de la recherche

(document 09)

(Présentation: Clarence J. Jeffrey)

Extraits:

L'année 1981-82 marquait l'année de l'approbation par le Conseil des Gouverneurs de la nouvelle entité: Faculté des études supérieures et de la recherche.

Plusieurs politiques institutionnelles furent formulées parmi lesquelles les politiques relatives à l'établissement et au fonctionnement des centres et instituts de recherche, celles concernant l'utilisation des sujets humains dans les recherches entreprises par les professeurs et/ou les étudiants de l'Université, et la politique de répartition des revenus provenant de l'item "frais généraux" des contrats de recherche.

Quant à la recherche proprement dite, l'Université a pu réaliser des progrès significatifs. Les sommes reçues de l'extérieur sous forme de contrats et de subventions sont passées d'un million de dollars pour l'année 1980-81 à un million cinq cent mille dollars pour l'année 1981-82. Les sommes octroyées aux professeurs par le Conseil de recherche de l'Université ont augmenté de 23 000\$ pour atteindre 140 000\$.

Nous avons eu la visite de plusieurs agences gouvernementales au cours de la dernière année, telles le Conseil national de recherches du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, etc...

Publications:

le bulletin "La Recherche";
mise à jour du Répertoire des publications;
mise à jour du Répertoire des subventions.

L'historique de la recherche à l'Université a été résumé dans un article de La Revue: "Rétrospectives et perspectives de la recherche à l'Université de Moncton".

Le Conseil des études supérieures a tenu sa première réunion le 12 mai 1982.

Questions/commentaires:

Jusqu'à quel point tient-on compte de la définition du mot "recherche" tel que défini dans la convention collective?

Selon M. Jeffrey, le rapport qu'il vient de soumettre ne tient compte que des subventions et des contrats de recherche. Il faudrait également augmenter le nombre de professeurs qui s'adonnent à la recherche afin de s'attirer un plus gros montant en financement externe. M. Jeffrey voudrait voir le budget interne passer à 150 000\$.

Son rapport ne se veut pas exhaustif. Il laisse aux facultés le soin d'écrire certaines activités, à titre d'exemple, le Centre de recherche en sciences administratives.

Le Répertoire des publications est fait selon l'année civile; il faudrait tenir compte de ce fait lors de l'attribution des dégrèvements.

M. Georges François soulève la question des communications arbitrées qui ne sont pas publiées; il y aurait, semble-t-il, possibilité de produire un répertoire des communications.

13.6 Faculté des arts (document 10)

(Présentation: Georges François)

Extraits:

1. Programmes

La Faculté des Arts offre des programmes d'études dans une dizaine au moins de disciplines bien distinctes. En plus de cela, elle a la charge d'un important programme de cours de langue française. Elle offre un grand nombre de cours de service, notamment des cours de langue (anglais, allemand, espagnol). Plusieurs départements ont aussi la responsabilité de la formation "académique" de certains des étudiants en éducation.

En 1981, il a été mis en place un programme de baccalauréat avec majeur en information et communication.

2. Etudiants

Décembre 1980: 397
Décembre 1981: 407

La Faculté a conféré 77 diplômes en 1982 comparativement à 81 pour l'année 1981.

3. Professeurs

En 1981-82, il y avait 66 professeurs à temps plein. Parmi ces 66 professeurs, 22 détenaient un doctorat, deux l'ayant obtenu durant l'année. Pour apprécier correctement cette proportion, il faut tenir compte du fait que dans plusieurs disciplines des Beaux-Arts de même qu'en traduction, les doctorats, en général, sont rares voire inexistantes. D'autre part, 9 personnes sont activement engagées dans des études doctorales et sont en rédaction de thèse.

4. Recherche

Le Comité de dégrèvement de la Faculté a reçu des demandes de dégrèvement pour 154 crédits. Il en a accordé 102, dont 12 à la condition que les thèses de doctorat soient terminées pour le mois de décembre.

De manière générale, ce chapitre des dégrèvements de recherche est difficile à administrer. D'un côté, les critères de la convention collective sont quelquefois difficiles à appliquer aux disciplines de cette Faculté et de l'autre les ressources manquent pour dégager les professeurs sans compromettre la qualité ou la viabilité des programmes d'enseignement.

5. Divers

En 1981-82, la Faculté a reçu la visite de 37 conférenciers.

On a organisé pour la première fois une semaine de la Faculté des arts. L'objectif principal en était de mettre en relief aux yeux du public, à l'intérieur et à l'extérieur, les disciplines et activités diverses de la Faculté. Pour une prochaine fois, l'intention est d'orienter nos efforts vers les écoles secondaires en vue de favoriser le recrutement.

6. Objectifs de la Faculté

Si on entreprend de décrire les objectifs de la Faculté, on se heurte évidemment à la difficulté de la diversité des disciplines qui y sont pratiquées. Il faut cependant mentionner l'importance que la Faculté des arts se sent obligée de donner à la défense de la langue française.

Avec le recul on ne peut que louer le règlement relatif au cours FR 1885-1886. Ce qui est en jeu, c'est l'excellence de n'importe quelle tâche universitaire: les tâches universitaires ne sont tout simplement pas possibles sans une pratique systématique et réfléchie de cet ultime moyen de communication qu'est la langue maternelle élevée au niveau d'une langue de culture et notre contexte culturel et linguistique est tel que sans un cours spécialement destiné à cette fin, cette pratique de notre langue n'aura ordinairement pas lieu. De manière plus concrète, il faut noter que nos diplômés vont se trouver en compétition avec une élite anglophone qui aura appris notre langue en même temps que la sienne à un degré de sophistication considérable.

Les professeurs du Département des études françaises assument avec beaucoup de soin et de dévouement, dans des conditions qui ne sont pas idéales, la tâche que le Sénat de l'Université leur a confiée.

Le rapport soumis l'an dernier, en même temps qu'il exprimait au sujet du cours FR 1885-86 le point de vue qui vient d'être rappelé, souhaitait aussi, premièrement que l'Université ne s'absorbe pas démesurément dans des tâches de remédiation et de rattrapage (tel que le cours FR 1875-76) et, deuxièmement, que les efforts de tous les professeurs de l'Université en vue d'une meilleure expression linguistique chez les étudiants soient plus encouragés, guidés et éclairés qu'ils ne l'avaient été par le passé.

Pour ce qui est du premier point, il semble qu'il y ait un progrès dans la perception que l'on peut avoir de nos attentes dans les écoles secondaires. Mais il y a encore beaucoup à faire de la part de l'Université pour que les finissants des écoles secondaires aient des fondements linguistiques convenables. Pour le moyen terme, on peut se demander notamment si la mise en suspens du programme de maîtrise en français (sans thèse) ne devrait pas être reconsidérée. Dans un domaine essentiel pour notre développement collectif, elle a fermé une voie de perfectionnement pour les enseignants.

Pour le deuxième point, la mise en place d'un comité des normes linguistiques, décidée au Sénat de février 1982, aura, on l'espère, un effet favorable.

13.7 CUSLM (document 11)

(Présentation: Ronald J. Pettigrew)

Extraits:

1. Préambule

Au plan de la programmation, nous avons ajouté une année en Informatique (2e année).

2. Statistiques

Quant au nombre d'étudiants, les chiffres au 1er décembre 1981 indiquent 436 comparativement à 381 à la même date en 1980, ce qui représente une augmentation de 14%.

En technologie, nous avons eu une diminution d'étudiants étant donné que nous avons coupé un programme (Techniques de loisirs).

A l'Education permanente, nous avons enregistré 1289 inscriptions.

Il existe six secteurs de regroupement pour les professeurs, soit cinq à l'universitaire et un en technologie.

3. Education permanente

Premièrement, changement majeur à l'intérieur du Centre en rapport avec les dossiers. Deuxièmement, l'étude et la négociation du protocole d'entente de l'Education permanente entre les trois Centres universitaires.

Même s'il reste beaucoup à faire, nous pouvons voir qu'il existe maintenant une procédure similaire dans la préparation et surtout le suivi du dossier d'un étudiant de l'Education permanente comme celui d'un étudiant régulier.

Au niveau du protocole d'entente, nous osons croire que cette entente favorisera la bonne marche de l'Education permanente au niveau de tout le réseau de l'Université de Moncton.

4. Activités et faits divers

Etant donné que nous sommes la seule maison d'enseignement universitaire dans la région, nos facilités, nos ressources, l'expertise de notre personnel sont utilisés par différents organismes du milieu. Le rapport en dresse ensuite la liste.

En mai 1982, nous avons remis 77 diplômes et certificats. La Collation revêtait un cachet spécial puisque l'Université décernait à M. Marcel Sormany un doctorat honorifique ès Lettres.

5. Nouveaux programmes

Compte tenu des axes de développement, nous comptons maintenir et améliorer ce que nous possédons déjà, soit notre colonne verticale, le BA libre, et nous projetons un développement à l'horizontale, i.e. d'être capable de donner les deux premières années d'autres programmes déjà offerts au niveau de l'Université. Nous désirons aussi nous développer au niveau de l'Education permanente où la clientèle possible est loin d'être totalement exploitée.

De façon plus précise, nous avons travaillé conjointement avec la Faculté des sciences et de génie dans la préparation d'un programme en sciences forestières.

De plus, nous nous sommes préparés pour donner un programme d'immersion pour les anglophones à compter de septembre 1982, tel que préconisé par la Faculté des arts de l'Université.

6. Conclusion

En résumé, nous avons constaté, à l'intérieur de notre Centre, une atmosphère de saine collaboration et de coopération à tous les niveaux. De plus, ce qui est non moins important, nous devons souligner que nous avons ressenti de notre part une nette amélioration dans les relations entre le CUSLM et les autres Centres du réseau universitaire. L'Université de Moncton sera forte tant et aussi longtemps que ses constituantes collaboreront ensemble sur le même pied.

13.8 Faculté d'administration (document 12)

(Présentation: Norman Roy)

Extraits:

1. Etudiants

Il y avait 633 étudiants inscrits aux programmes de la Faculté au 1er décembre 1981. Cela représentait une augmentation de 8.58% lorsque comparé à 1980. La Faculté a décerné 150 diplômes en mai 1982.

2. Professeurs

Il y a 24 postes de professeurs, incluant le doyen, approuvés pour la Faculté. Nous avons offert 117 sections de cours réguliers et en plus, un nombre considérable de cours aux sessions d'automne, d'hiver et de printemps à l'Education permanente.

L'un des objectifs prioritaires de la Faculté est d'augmenter le nombre de doctorats parmi son corps professoral. Notre pourcentage de doctorats se situe à 16.7 (4/24). En plus, quatre professeurs sont en instance de thèse et deux aux études. Notre objectif est d'atteindre un pourcentage d'environ 50% en 1985.

3. Recherche

L'effort principal de la Faculté fut la création officielle du Centre de recherche en sciences administratives. Douze professeurs de la Faculté sont impliqués dans vingt projets mineurs et majeurs pour le compte du CRSA.

Questions/commentaires:

Selon M. Roy, la majorité des finissants se placent. La plupart à l'extérieur, surtout avec des agences gouvernementales fédérales. Selon lui, environ 40% demeurent dans la Province après leurs études.

13.9 Ecole de droit (document 13)

(Présentation: Michel Bastarache)

Extraits:

1. Les étudiants

L'évolution attendue dans le nombre de candidats à l'admission ne s'est pas matérialisée. Depuis trois ans déjà, le nombre de demandes est stationnaire et il évolue entre 80 et 90. La faible demande et la valeur des dossiers des étudiants demandant l'admission obligent l'Ecole à admettre des étudiants plus faibles qu'ailleurs.

L'Ecole a procédé encore cette année à une évaluation de son programme, de la charge de travail et des exigences académiques. Une comparaison continue avec les autres Ecoles de droit se fait; celle-ci révèle d'ailleurs que la tendance à limiter les échecs (qui se situaient à environ 30% en 1980) a été modifiée en 1981-82, notamment dans l'Atlantique où ils atteignent 10%.

L'importance du groupe d'étudiants d'autres provinces se maintient à environ 50%; il y a augmentation des demandes du Manitoba et fléchissement de celui de l'Ontario (en raison du recrutement agressif d'Ottawa). Nous avons noté que les étudiants acadiens inscrits dans les facultés d'autres provinces sont encore assez élevés; j'estime le nombre total à 12 en première année.

2. Les professeurs

L'Ecole disposait de 12 postes réguliers en 1981-82, trois(3) de ces postes étant comblés par des professeurs en congé et un quatrième par un professeur en congé sans solde pour six mois. C'est dire que les permanents étaient peu nombreux et que l'année a été difficile à certains points de vue. Les projets relatifs à l'octroi de cours de service, de cours d'été, de programmes conjoints (LLB-MBA) ont été reportés à plus tard et les énergies concentrées sur la création de la clinique. Chez les praticiens, il est de plus en plus difficile de compter sur une aide pour des cours complets chez les professeurs de carrière invités; il y a aussi des difficultés vu les coûts de transport de notre côté et l'inconvénient du leur.

3. Le programme

Inchangé en 1981-82, le programme sera légèrement modifié, avec la permission du Sénat, cette année.

L'Ecole n'envisage pas de nouvelles activités en dehors de sa clinique en 1982-83, si ce n'est un modeste début au chapitre de l'Education permanente; elle souhaiterait cependant reprendre le dialogue au sujet des cours de service en droit sur le campus.

4. La profession

Les liens avec le Barreau se sont resserrés vu la participation active du doyen et de James Lockyer à divers comités de travail. De plus, l'Ecole a été le lieu du cours d'admission au

Barreau cette année; tout s'est bien passé. Un comité de liaison entre le Barreau et les deux Ecoles de droit a été créé; il se réunira pour la première fois en septembre. La Fondation du droit du Nouveau-Brunswick a décidé d'accorder 25 000\$ de bourses par année à l'Ecole de droit.

Le Centre de traduction et de terminologie juridiques est toujours très actif et l'impact de ses travaux sur la pratique en français se fait sentir. Le Ministère m'informe que les procès en français ont augmenté de 100% cette année au Nouveau-Brunswick.

5. Recherche

Le gros des travaux s'est fait au niveau des recherches gouvernementales et professionnelles en 1981-82 (voir le rapport Barry, le rapport Lockyer, le rapport Vers l'égalité des langues officielles au Nouveau-Brunswick, les nouvelles règles de procédure civile).

L'Ecole complète présentement deux(2) autres recherches importantes, l'évaluation de l'aide juridique criminelle au Nouveau-Brunswick, pour le ministère fédéral de la Justice, et les aspects juridiques et administratifs du problème des pêcheries au Nouveau-Brunswick, pour la Conférence permanente des institutions acadiennes.

6. Conclusion

L'Ecole est encore loin d'avoir atteint la stabilité, bien que sa réputation soit bonne. La performance de ses diplômés sur le marché du travail devrait provoquer des commentaires de plus en plus nombreux en 1982-83. Je demeure convaincu cependant que l'Université n'a pas encore bien mesuré les exigences d'un programme professionnel de cette nature et l'invite à se pencher sur cette question dès cette année.

Questions/commentaires:

L'on soulève le problème du recrutement. Selon M. Bastarache, à cause du budget limité, les activités de recrutement ont diminué cette année. L'on procède par contacts personnels. En ce qui a trait aux autres provinces, l'on fait appel aux étudiants diplômés desdites provinces.

Le nombre de postulants du Nouveau-Brunswick n'a pas augmenté depuis le début; augmentation des étudiants en provenance du Manitoba, mais diminution du côté de l'Ontario.

L'on a réussi à obtenir des bourses pour les domiciliés du Nouveau-Brunswick; ce qui pourrait augmenter le nombre d'étudiants en provenance du CUM et du CUSLM.

Pour un candidat du Nouveau-Brunswick, il y a un net avantage à fréquenter l'Ecole de droit de l'U de M. En effet, les diplômés d'ailleurs doivent passer deux séries d'examen de plus pour être admis au Barreau du Nouveau-Brunswick. Le taux d'échecs dans un de ces examens est de 80%.

M. Bastarache estime qu'il y a tout au plus 4 praticiens dans la Province qui veulent enseigner. La question monétaire y est pour beaucoup.

Serait-il approprié d'offrir un programme en droit civil afin d'ouvrir nos portes aux étudiants du Québec? En réponse, M. Bastarache estime que cela n'est pas possible pour les raisons suivantes:

- l'édifice actuel est trop petit;
- le nombre de professeurs devrait être augmenté d'environ six;
- cela exigerait l'accréditation du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires du Québec;
- selon lui, une telle décision relève de l'Université et non pas de son Ecole.

M. Bastarache soutient que plusieurs dispositions de la Convention collective ne s'appliquent pas aux programmes professionnels: embauche, promotion et permanence, année sabbatique. Cela crée une situation où le statut est tellement inférieur, lorsque comparé aux autres Ecoles de droit, que cela frise le ridicule. La conséquence directe: perte de bons professeurs.

Il faudrait, selon lui, étudier sérieusement la possibilité de donner l'équivalence du doctorat à ceux qui détiennent la maîtrise en droit; une pratique qui se fait ailleurs. L'évaluation, selon lui, devrait se faire sur la base du nombre d'années de scolarité.

13.10 Bibliothèque Champlain (document 17)

(Présentation: Léonard LeBlanc) Extraits:

(A cause du très grand nombre de renseignements techniques, le rapport est publié in extenso en annexe, page 35.)

Questions/commentaires:

Une bonne partie de la discussion qui a suivi la présentation du rapport portait sur les heures d'ouverture de la Bibliothèque qui semble surtout causer des inconvénients aux étudiants à temps partiel. Certains font appel au "principe de l'accessibilité" d'une bibliothèque. En contrepartie, d'autres soulèvent la question des coûts. D'aucuns souhaitent que ce problème soit étudiée au niveau de l'administration du CUM.

Selon un membre, il y aurait un délai trop grand entre la publication, la réception et la mise sur étagère (exemple: édition 1982, jusqu'à six mois après).

A corriger: la ventilation et le bruit causé par les usagers.

13.11 Faculté des sciences sociales (document 21)

(Présentation: Léandre Desjardins)

Extraits:

La dernière année académique a été pour la Faculté des sciences sociales caractérisée par la stabilité au niveau des effectifs et la continuation normale au niveau des projets.

Au cours de l'année académique 1981-1982, nous avons continué notre travail d'élaboration de ces projets. Signalons tout d'abord le travail visant à développer le programme de troisième cycle au Département de psychologie. En deuxième lieu, signalons les programmes de deuxième cycle en études acadiennes, en

administration publique, en études coopératives et en service social. Toujours au chapitre des projets, une équipe de professeurs a travaillé intensément au développement des échanges interuniversitaires, surtout au plan international.

Nous avons signalé l'an dernier notre désir de voir s'instaurer dans l'enseignement une formation plus générale pour faire contrepoids à la surprofessionnalisation actuelle et nous continuons notre démarche dans cette direction.

Les événements qui ont bouleversé l'Université à la fin de l'année académique n'ont pas été sans perturber aussi les rapports qu'entretient la Faculté des sciences sociales avec le reste de la collectivité universitaire. Nous avons été profondément préoccupés par l'agressivité des gestes de part et d'autre et cherchons à perfectionner les moyens par lesquels les différents corps de l'Université analysent la réalité et orientent leurs actions. Si l'Université doit assumer à l'intérieur de son enceinte les contradictions de la société générale dans laquelle elle s'insère, elle doit par ailleurs chercher dans ces mêmes contradictions les types de solution qui permettront à la société tout entière de se dépasser en réduisant au minimum l'atteinte au droit d'un groupe ou d'un individu.

Plus spécifiquement, la Faculté des sciences sociales est préoccupée des perceptions non fondées, relatives à l'enseignement et qui se sont développées suite aux événements du dernier semestre. Quelques-unes de ces perceptions reflètent une méconnaissance fondamentale du contenu et des méthodes d'enseignement dans les sciences sociales. Nous faisons donc un appel au Sénat pour que le contenu et les méthodes de ce secteur de la science soient non seulement tolérés à l'Université mais pour assurer que l'étudiant, le professeur et l'administrateur en auront une connaissance minimale. Pour ce faire, vous trouverez dans le personnel de la Faculté des sciences sociales un désir de collaboration très spontané et très prononcé.

Questions/commentaires:

S'ensuit un échange portant sur les deux derniers paragraphes du rapport de M. Desjardins. M. le Président explique qu'il rencontrera très prochainement les membres du CSA pour discuter du rapport qu'ils lui ont fait tenir à la suite de leurs audiences du mois de juillet. Selon M. Finn, la décision prise à la suite de l'occupation de l'édifice Taillon visait le mode d'expression choisi par les étudiants concernés et non pas une condamnation des opinions ou des idées de qui que ce soit.

13.12 Ecole des sciences infirmières (document 23)

(Présentation: Velma Wade)

Extraits:

Etudiants

Le rapport 1981-82 fait état d'une légère augmentation dans le nombre d'étudiants. Il s'établit à 161 comparativement à 154 pour l'année précédente. Quatre-vingt quatorze pour cent des étudiants inscrits étaient des femmes.

L'on peut s'attendre à ce que cette augmentation soit constante au cours des prochaines années étant donné que l'Association des infirmières et infirmiers du Canada a accepté en principe, cette année, que le Baccalauréat en sciences infirmières soit le seul diplôme d'entrée à la profession en l'an 2000.

Au cours de l'année 1981-82, les étudiant(e)s ont préparé et mené avec succès un atelier sur l'étude du programme, au cours de la semaine du nursing en mars dernier. Trente-deux étudiant(e)s ont assisté à la Conférence nationale de l'Association des étudiantes infirmières des universités canadiennes (A.E.I.U.C.) qui a eu lieu à l'Université McMaster en février dernier.

Les étudiants et les Professeurs ont eu l'occasion de profiter de quelques conférences au cours de l'année.

L'on dénombrait 11 professeurs à temps plein et 4 à temps partiel.

Le recrutement de nouveaux professeurs et le perfectionnement de ceux qui sont déjà à l'emploi de l'Ecole demeure un objectif prioritaire et quelque peu difficile à atteindre. •

Recherche

Bien qu'elle soit considérée un élément majeur d'une charge professorale, la recherche sur une base constante a été difficile à mettre en marche, surtout à cause de la nature du programme de baccalauréat en sciences infirmières, où les stages prennent une grande partie du temps des professeurs, autant durant l'année régulière qu'au printemps. Par contre, on sollicite fréquemment la participation des professeurs à divers comités de l'Association des infirmières enregistrées du N.-B., à l'Association des écoles universitaires de nursing (région Atlantique), ainsi qu'au service des examens de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Les professeurs collaborent dans la mesure du possible à ces activités ainsi que dans divers services à la collectivité, mais il demeure évident, encore cette année, qu'elles ne peuvent suffire à toutes les demandes.

Questions/commentaires:

L'on prévoit une légère augmentation dans le nombre d'admissions en 1982-83.

La demande de cours pour infirmières sur le marché du travail va en s'accroissant.

13.13 CUS (document 22)

(Présentation: Bernard Nadeau)

Extraits:

L'augmentation significative de notre population étudiante tant au régulier qu'à l'Education permanente, a taxé notre personnel restreint de nombreuses tâches supplémentaires.

Une réorganisation administrative des secteurs (langues et secrétariat, sciences, administration) a grandement contribué à développer une meilleure cohésion des activités académiques (cours réguliers) conduites à partir de l'institution.

Un réaménagement des services de l'Education permanente (nouveaux bureaux, services téléphoniques, conseil consultatif, agents de liaison, agents de développement) nous a permis de répondre aux attentes de nouvelles clientèles cibles réparties sur le vaste territoire de la Péninsule acadienne et du Nord de la Province.

Nous avons avec la collaboration du Directeur et du personnel des Services aux étudiants mis sur pied et conduit avec succès une foule d'activités socio culturelles pour servir les étudiants, les professeurs et le public en général.

Nous avons fait l'acquisition de nouveaux équipements et avons finalisé certains projets:

- laboratoire polyvalent (biologie, physique, chimie et salles de préparation)
- centre de calcul et d'informatique
- nouvel ère de secrétariat et administration
- service de registrariat intégré
- nouvelles salles de cours, amphithéâtre
- salon étudiant, cuisinette, salles de rencontre.

Recherche et service à la collectivité

Malgré les lourdes tâches d'enseignement et autres responsabilités administratives inhérentes au contrat de travail et leur nombre restreint, les professeurs participent aux différents comités permanents et ad hoc du Centre universitaire et de l'Université. Fait assez remarquable, sur les 17 professeurs du régulier, quatre ont fait un stage d'études, 14 ont participé ou dirige un projet de recherche ou de consultation. Près d'une dizaine d'articles ont été publiés au cours de l'année.

Comme par les années passées, notre Institution et son personnel ont continué d'agir comme agent catalyseur d'activités socio-culturelles et autres en conduisant ou recevant divers groupes pour des rencontres, ateliers, séminaires, colloques, cours de courte durée et autres réunions de tout genre.

L'Ecole d'immersion a accueilli une soixantaine d'étudiants anglophones venant des dix provinces canadiennes et des territoires du Nord-Ouest.

Statistiques et autres

Etudiants au début de l'année	256
Etudiants à la fin de l'année	250
Grades et diplômes octroyés	63
Professeurs à temps plein	19
Professeurs à temps partiel	5
Cours à l'Education permanente	103
Inscriptions à l'Education permanente	1 708

Subvention de recherche en cours et à venir

- CUS et CRUM	3 000	\$ 76 000
- Fédération des Caisses populaires	23 000	
- Ministère provincial des Pêches	50 000	

Projets de développement communautaire	31 000
- Gouvernemental fédéral	

Projet d'été pour étudiants	12 500
-----------------------------	--------

Autres fonds engagés	
- Ministère provincial des Pêches	100 000
- CESPM	500 000

Autres activités engagées

- Symposium international de la Tourbe et des Tourbières (septembre 1982)
- Salon du livre (mars 1983)
- Formation d'une équipe de recherche (GIRHAG) - Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Halieutique dans le Golfe (avril 1982)
- Planification d'un laboratoire sur la tourbe
- Projet majeur de rénovation pour les facilités étudiantes

Questions/commentaires:

Centre de calcul et d'informatique: toutes les installations sont en place. Le CUS est maintenant relié au réseau. Le laboratoire polyvalent est également terminé.

Le ministère des Pêches versera au cours des trois prochaines années 50 000\$/année au CUS afin d'aider à financer l'infrastructure des projets de recherche pour la banque de données dans le domaine des pêches. Aucun objectif, aucun paramètre n'est imposé par ledit Ministère; il reviendra au CUS de déterminer quelle recherche il fera. Trois professeurs du CUS collaborent avec le personnel du nouveau Centre marin.

Réflexion du Recteur: la présente réunion permet de recueillir un tas d'information sur ce qui se fait à l'Université. Il demande à M. Yves Chouinard de voir à ce que toutes les composantes du réseau en soient mises au courant par l'entremise d'une publication spéciale du Campus.

14. MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (documents 04, 04A)

(voir Annexe C)

Selon M. Jeffrey, si nous avons en main deux documents, cela s'explique de la manière suivante: les recommandations du Conseil des études supérieures ont été soumises à l'Assemblée consultative des doyens. Cette dernière a jugé bon de faire ses propres recommandations. Ce qui fait qu'aujourd'hui il faut, en combinant les deux documents, en arriver à une recommandation définitive.

RESOLUTION 18-SAC-820824

Il est proposé par Jacques Allard appuyé par Michel Bastarache

"Que les recommandations 1, 2 et 3 du document 04 soient adoptées."

AMENDEMENT

RESOLUTION 19-SAC-820824

Il est proposé par Clarence Jeffrey appuyé par Francis Weil

"Que le terme responsable du programme devienne coordonnateur du programme."

Vote	Abstention 1	ADOPTE.
------	--------------	---------

VOTE SUR LA RESOLUTION 18, TELLE QU'AMENDEE:

Vote	unanime	ADOPTE.
------	---------	---------

RESOLUTION 20-SAC-820824

Il est proposé par Jacques Allard appuyé par Jean-Guy Vienneau

"Que les recommandations 6, 7 et 8 du document 04A soient adoptées avec la correction suivante: no 8 "... effectif à partir du" se lise effectué le."

Vote Abstention 1 ADOPTE.

RESOLUTION 21-SAC-820824

Il est proposé par Adrien Bérubé appuyé par Léandre Desjardins

"Que la recommandation 5 du document 04A soit adoptée."

AMENDEMENT

RESOLUTION 22-SAC-820824

Il est proposé par Michel Bastarache appuyé par Jacques Allard

"Qu'au deuxième tiret du no 5, document 04A, on lise: deux(2) professeurs provenant de facultés différentes, choisis par le Conseil des études supérieures et par les professeurs qui enseignent..."

En faveur 21 Contre 1 Abstentions 3 ADOPTE.

VOTE SUR LA RESOLUTION 21, TELLE QU'AMENDEE:

En faveur 8 Contre 6 Abstentions 11 REJETE.

M. le Secrétaire fait remarquer que, pour être adoptée, toute proposition du Sénat doit recueillir un minimum de 10 votes.

RESOLUTION 23-SAC-820824

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyé par Norman Roy

"Remplacer les deux premiers tirets par: trois(3) professeurs en administration publique désignés par les doyens de la Faculté d'administration, la Faculté des sciences sociales et l'Ecole de droit. L'un de ces professeurs sera nommé le coordonnateur par le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche."

AMENDEMENT

RESOLUTION 24-SAC-820824

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par Georges François

"Que "désignés par les doyens de..." soit remplacé par désignés par les Conseils des facultés..."

En faveur 8 Contre 5 Abstention 0 REJETE.

SOUS-AMENDEMENT

RESOLUTION 25-SAC-820824

Il est proposé par Michel Bastarache appuyé par Léandre Desjardins

"Que "désignés par les Conseils des facultés" soit remplacé par désignés par le Conseil des études supérieures."

En faveur 20 Contre 1 Abstentions 4 ADOPTE.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE (RESOLUTION 23) TELLE QU'AMENDES:

En faveur 19 Contre 2 Abstentions 4 ADOPTE.

Résolution 23, telle qu'amendée et adoptée:

"Que le Comité de la maîtrise en administration publique soit composé comme suit:

- trois(3) professeurs d'administration publique, désignés par le Conseil des études supérieures, parmi les professeurs de la Faculté d'administration, de la Faculté des sciences sociales et de l'École de droit et représentant chacune de ces facultés/écoles; que l'un de ces professeurs soit recommandé au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche comme coordonnateur du programme;
- un (1) étudiant(e) du programme du MAP, choisi(e) par les étudiants du programme
- le doyen ou le vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, d'office."

RESOLUTION 26-SAC-820824

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le mandat du Comité de la maîtrise en administration publique tel que présenté au document 04 soit adopté."

Vote Abstention 1 ADOPTE

15. PLANIFICATION ACADEMIQUE

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche résume les projets en cours:

- 15.1 Question d'une importance incontestée: l'introduction de programmes de 3e cycle à l'Université;
- 15.2 Dédoublement des cours: un rapport sera présenté à la prochaine réunion du Sénat;
- 15.3 Comité d'étude, formation générale: les événements d'avril ont retardé le rapport du Comité. Il devrait être publié incessamment.
- 15.4 Structures du secteur académique: faut-il envisagé une réorganisation? Le secteur "génie" est sur le point de faire une demande afin de se regrouper en faculté.

M. le Président remercie tous les membres pour leur participation et les félicite pour leurs discussions qu'il qualifie de fructueuses.

16. PROCHAINE REUNION

RESOLUTION 27-SAC-820824

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Léonard LeBlanc

"Que le Sénat académique se réunisse le 12 novembre 1982 à 9h."

Vote unanime ADOPTE.

17. CLOTURE

La séance est levée à 13h.

(Contresigné le _____)

Gilbert Finn, président

Gilles Long, secrétaire